RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Service Public
Vos droits et démarches plus simplement

FORMULAIRE

Demande de légalisation internationale

Formulaire à utiliser pour faire une demande de légalisation d'un acte public français dont le signataire est établi en Nouvelle Calédonie, en Polynésie française, dans les îles Wallis et Futuna ou dans les Terres australes et antarctiques françaises. L'acte public français doit être destiné à être présenté auprès d'une autorité étrangère.

Remplir le formulaire (https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/formulaire_de_demande_de_legalisation_aout_2025_cle0b1f51.pdf)

Besoin d'aide ? Une remarque ? (https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R68315/aide-remarque)

Pour toute explication, consulter les fiches pratiques :

Légalisation ou apostille d'un acte public établi par une autorité française
(https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F1400)

Émetteur du formulaire administratif : Ministère chargé de l'Europe et des affaires étrangères
Vérifié le 01 septembre 2025 - Service Public / Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)